



TANDEM

Septembre 2010

N°009

[BULLETIN ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU PNUD-BENIN]

SOMMAIRE

- Gros plan.....2
- Vie des projets.....3 à 6
- Coordination.....7
- Annonces.....8

“Dans l'économie mondialisée, se montrer responsable vis-à-vis du reste du monde, c'est aussi faire un bon calcul pour chez soi.”

Ban Ki-moon

In Memoriam

Cher Fawundu,

Ton passage au Bénin de 1998 à 2001 en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD a laissé des traces indélébiles. Des années après ton départ, que de fois ton nom n'a-t-il pas résonné dans les oreilles du nouveau staff pour telle ou telle action, tes bonnes oeuvres! Une chose est unanime : même sans t'avoir vu, sans t'avoir connu, tout le monde a de l'admiration pour toi, chaque fois que ton nom était évoqué.



Nous te rendons un grand hommage pour ce que tu as été. “un Coordonnateur Résident hors pair; un Représentant Résident spécial, homme de dialogue, celui qui sait décanter des situations délicates, un frère, un père, un panafricaniste...”. Tu étais un rassembleur, toujours à l'écoute du personnel, un grand Manager; assez humble, préoccupé par la carrière de ton staff. Des collègues gardent encore ton image, allant de bureau en bureau, de projet en projet, à la rencontre de chaque staff pour lui dire au revoir avant ton départ en mission, en congés ou pour saluer chacun dès ton retour. Que de témoignages ne fusent de tous les coins du monde à l'annonce de ton décès! Prince Sierra Léonais ; Papa très aimant et très aimé ;

Tu as marqué les coeurs avec tes bonnes oeuvres et ta grandeur humaine à telle enseigne que l'annonce de ton décès a été ressentie, aussi bien par le personnel onusien que les partenaires de la contrepartie nationale et partenaires au développement comme le témoignent les messages de compassion exprimés.

Que les portes du ciel s'ouvrent pour toi, que la lumière de Dieu illumine ton visage pour que tu contemples sa gloire. Tu resteras à jamais vivant. Adieu Alfred Fawundu!

La Rédaction

Formation du staff et des équipes de projets sur le Teamworks

Le Teamworks, est une plate-forme extranet, un nouvel outil que le PNUD au plan mondial est en train de développer afin que le staff, les équipes de projet, les partenaires externes d'une manière générale puissent partager leurs connaissances, trouver des solutions pertinentes au travail quotidien. Cette plateforme offre plusieurs avantages : elle permet de partager des informations, des réalisations sur les projets, les évaluations et les bonnes pratiques qui peuvent être exploitées par d'autres utilisateurs.

Ainsi, du 13 au 17 septembre 2010, le personnel du PNUD et des projets ont reçu la formation sur les techniques de gestion des connaissances. La formation a été



Marc Lepage (debout en chemise bleue) dispensant la formation

régional du PNUD à Dakar.

Elle a porté sur les concepts de savoir et connaissance, la stratégie du PNUD en matière de gestion et de transfert de savoir. Plusieurs approches sont utilisées: la liberté du personnel à contribuer à l'organisation,

La rétrovision est l'une des techniques pour partager les connaissances. Des exercices pratiques ont permis aux participants de se familiariser à ce nouvel outil de travail

présentée par Marc Lepage, Team Leader Gestion des Connaissances du Bureau

Des progrès en éducation, santé et accès à l'eau potable

Si les efforts actuels du Bénin en matière de scolarisation, de santé infantile et d'accès à l'eau potable sont maintenus, la probabilité d'être au rendez-vous de 2015 est forte. Mais les chances de sortir de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici à 2015 restent encore faibles. Des difficultés persistent également dans les domaines de l'égalité des sexes, de la lutte contre la mortalité infantile, le paludisme et le VIH/Sida ainsi que dans la promotion de la santé maternelle et du développement durable. Telles sont les conclusions du « Rapport Spécial sur les OMD » élaboré dans le cadre de la Revue 2000+10 par le Gouvernement avec l'appui du Système des Nations Unies au Bénin, et dont les résultats ont été partagés lors du Sommet de Haut niveau sur les OMD du 20 au 22 septembre 2010 à New York.

Selon le Rapport, les progrès enregistrés en matière d'éducation et d'accès à l'eau potable l'ont été grâce non seulement à des actions du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers, mais aussi grâce à certaines bonnes pratiques. Il s'agit d'initiatives communautaires, mises en œuvre notamment dans le domaine de la scolarisation des filles, dans le dépistage des cas d'enfants souffrant de malnutrition et dans l'accès à l'eau potable. Il est à noter également des efforts du Gouvernement dans la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement prenant en compte l'atteinte des OMD.

Progrès par secteur

Le Rapport indique que l'évolution des OMD au Bénin reste contrastée, avec des différences entre les régions, les sexes. S'agissant de la **pauvreté**, on note que 51,6% de la population vit en dessous du seuil d'1 dollar US par jour et sur plus d'une décennie; cet indicateur n'a pas connu de changement significatif.

Dans le domaine de l'**éducation primaire**, les indicateurs affichent une évolution encourageante. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint 84,6% en 2008, mais cette évolution est relativement défavorable pour les filles. Les progrès enregistrés dans ce secteur sont liés aux nombreuses initiatives prises par le Gouvernement. Elles portent notamment sur le soutien des communautés à la base, les mesures de gratuité à l'entrée au primaire accordées d'abord aux filles, puis élargie à l'ensemble du cours primaire. L'appui des bailleurs avec le Fast Track a également contribué à l'obtention de ces performances.

En matière de **santé**, on note une tendance à l'amélioration des indicateurs, même s'il subsiste des disparités régionales.



Des élèves en séance de lecture

Le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15-24 ans a sensiblement baissé mais le paludisme demeure encore la première cause de morbidité dans les groupes les plus vulnérables au Bénin.

Dans le domaine de l'**environnement**, les effets des changements climatiques tels que l'érosion côtière, le réchauffement, la modification des régimes pluviométriques, les inondations récurrentes, le recul de la production agricole et la pollution environnementale sont perceptibles. L'accès à l'énergie constitue un problème pour les populations (le taux d'accès à l'électricité en milieu rural est de l'ordre de 2,5%) et l'accès aux autres sources énergétiques modernes et durables reste limité. En revanche, l'accès à l'eau potable connaît depuis une dizaine d'années une évolution favorable.

Contraintes et défis

Les contraintes à l'avancée des OMD sont associées aux déficiences de la gouvernance et aux capacités d'absorption des ressources, à la faiblesse de la croissance et de la productivité globale de l'économie. A cela, s'ajoutent les effets néfastes des récentes crises alimentaires, énergétiques, financières et économiques, et des changements climatiques qui constituent de nouvelles menaces pour l'atteinte des OMD. M. Pascal Irenée Koupaki, Ministre d'Etat, Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale disait, à l'occasion de la visite du Secrétaire général des Nations Unies au Bénin en juin 2010 : « *Le défi majeur, dans le contexte actuel de la crise économique internationale, demeure la mobilisation des partenaires au développement pour l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD à l'horizon 2010.* »

Validation des études sur la croissance pro pauvre



Augmentation de la production agricole contribue à l'accélération de la croissance économique

Le 20 juillet 2010, à l'Hôtel Novotel Orisha de Cotonou s'est tenu l'Atelier de validation de deux études financées par le PNUD notamment les « Politiques de croissance pro-pauvre : Quelles stratégies pour le Bénin » et « Politiques de croissance pro-pauvre : Conditions pour l'atteinte de l'OMD n°1 ». L'atelier a connu la participation des représentants des divers Ministères, de l'Assemblée Nationale, des structures universitaires, de l'Observatoire pour le Changement Social et les institutions bancaires comme la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BECEAO). Il a été co-présidé par M. Olivier Manlan, Economiste Principal du PNUD et M. Antonin Dossou, Directeur de Cabinet du Ministre du développement, de la planification, de l'évaluation et de la coordination de l'action gouvernementale.

L'étude sur les politiques de croissance pro pauvre a mis en relief le lien entre croissance, pauvreté et redistribution des revenus, qui constituent des conditions pour l'émergence économique du Bénin. Les déterminants et les contraintes structurelles qui freinent la croissance au Bénin ont été notamment mis en exergue dans l'étude. Cette étude a révélé le déclin des facteurs de production, et sur la nécessité d'une relance des secteurs clés tels que l'agriculture, le tertiaire marchand et le secteur informel. Les stratégies d'accélération de la croissance et les plans d'intervention devraient ainsi se concentrer sur ces secteurs, et sur les externalités positives liées au processus de croissance, telles que le capital humain, l'innovation technologique, l'amélioration des infrastructures économiques et

l'ouverture commerciale. L'industrialisation, principal vecteur du changement technologique structurel nécessaire pour le développement, joue également un rôle central dans l'accroissement de la productivité des facteurs, étant donné la faible productivité observée en particulier dans le secteur agricole.

La deuxième étude, plus analytique, portant sur les conditions de l'atteinte de l'OMD n°1, celui d'éliminer l'extrême pauvreté et la faim, a mis l'accent sur le lien et la nécessité d'un arbitrage entre croissance et inégalité en vue d'atteindre l'OMD1 au Bénin. L'étude révèle que les inégalités constituent bien une dimension importante du problème à ne pas négliger dans la lutte contre la pauvreté. Les stratégies de réduction de la pauvreté à opérationnaliser au Bénin doivent privilégier les politiques de redistribution en direction des plus pauvres.

Il est à signaler que les débats et résultats de cet atelier sont en adéquation avec la volonté politique du Gouvernement favorable à la croissance pro-pauvre, volonté matérialisée dans « L' Agenda pour un Bénin émergent en 2025 », dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) ainsi que dans le nouveau cycle des Stratégies de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 3). Ces nouvelles orientations devraient ainsi aboutir à l'émergence économique du Bénin, à travers l'amélioration de la compétitivité globale et sectorielle, l'amélioration de la qualité de vie et l'éradication de la pauvreté au Bénin.

L'Écotourisme et la préservation de la biodiversité à Kikelé

Dans le village de Kikelé situé à 380 Km de Cotonou, la capitale économique du Bénin, l'écotourisme devient une réalité et constitue une opportunité pour générer localement des ressources. Ceci, grâce à l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), à travers le Projet de préservation et d'aménagement de la biodiversité, les singes noirs et blancs jadis menacés sont en restauration. Bien que le dispositif de gestion soit en construction, le site accueille depuis 2008, de nombreux touristes, une situation qui motive et encourage les populations à aller de l'avant.



Le roi de Kikelé (à droite) accompagné d'un sage du village dans la forêt

La forêt sacrée de Kikelé dans la commune de Bassila, est un bien offert par le roi de Kikelé à la collectivité Chabi Ota venu du Ghana, où des singes noirs et blancs y vivent.



En effet, l'assainissement de la bordure et de l'intérieur de la forêt, l'amélioration de la biodiversité végétale de façon à la rendre compatible avec l'écosystème apprécié par les singes les sécurise et permet à l'Organisation Non Gouvernementale AGEDREN (Association pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles) de travailler à l'éco-responsabilisation de la communauté villageoise.

Avec l'aide de l'Association pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles (AGEDREN), une organisation non gouvernementale béninoise, cinq groupements de la communauté de Kikelé ont été formés et appuyés pour la production et la commercialisation de plants forestiers et

fruitiers.

Au regard du succès de l'activité avec l'appui technique de l'ONG AGEDREN sur le rôle économique que peut jouer la forêt de Kikelé, la communauté villageoise a demandé à AGEDREN de soumettre un projet au PMF/ FEM pour la préservation et la valorisation de la forêt. C'est ainsi qu'outre la ceinture périmétrale et l'enrichissement végétal de la forêt, quelques infrastructures récréatives sont en construction. Des guides sont formés pour organiser des ballades en forêt au profit des touristes, pour expliquer d'une part les mythes et légendes de la forêt, et d'autre part pour procéder à la démonstration de l'utilisation médicinales ou artisanales des plantes etc. Des femmes sont désignées pour préparer à tour de rôle des repas aux visiteurs.

Tantôt, tout le village participe à une fête d'adieu organisée en l'honneur des visiteurs au gré de la musique et des danses traditionnelles. Le système de gestion et de répartition des revenus est actuellement en conception.

Il est à rappeler que la forêt sacrée de Kikelé n'a pas échappé ces dernières années aux différentes pratiques de destruction, d'écrémage et d'envahissement par des dépotoirs d'ordures ménagères, puisque faisant intimement corps au village. Elle a connu une forte dégradation dans les années 70. Des champs y ont été anarchiquement installés. Ces pratiques dégradantes faisaient exposer la forêt à la perte de sa biodiversité animale et végétale. C'est ce qui a motivé l'appui apporté par l'ONG AGEDREN pour sa restauration et la valorisation des singes noirs et blancs qui y vivent.

Formation des organisations de la société civile sur le contrôle citoyen

Dans le but d'améliorer la participation effective des populations dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques au niveau local, Social Watch Bénin, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a effectué une tournée de formation sur le contrôle citoyen de l'action publique dans le domaine de l'environnement (eau, assainissement et couverture végétale) OMD N°7, du 31 août au 14 septembre 2010. La formation a eu lieu dans six communes sur l'étendue du territoire du Bénin, à savoir : Ouidah, Semé Kpodji, N'Dali, Toucountouna, Zagnanado et Grand Popo, avec une participation des acteurs de la société civile ainsi que quelques responsables des directions techniques départementales de l'administration publique. L'objectif de cette formation est de mieux outiller les organisations de la société civile à la base pour améliorer leur niveau d'inclusion et de contribution dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques au plan local et de produire des rapports de progrès semestriels.

La formation a permis aux participants de discuter et de comprendre les mécanismes de participation prévus et d'apprécier les résultats prévus et obtenus dans la mise en œuvre de ces politiques au niveau local. Elle a également permis de renforcer les capacités des participants en ce qui concerne les techniques de collecte d'informations et des données statistiques de terrain pour élaborer des rapports communaux sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de développement local dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement et du couvert végétal.

Le processus de démocratisation en cours et l'accent particulier mis sur la bonne gouvernance a induit d'importants changements dans le concept de développement. Les nouvelles stratégies adoptées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement ont fortement mis en exergue l'approche participative faisant du citoyen un acteur à part entière dans le processus de développement. De même, les réformes visant le transfert progressif du gouvernement central vers les collectivités déconcentrées de certaines responsabilités et droits, ont amené les instances de prise de décisions politiques plus proches des citoyens. Ainsi, le rôle de veille citoyenne de la société civile devient d'autant plus important que les



Vue partielle des participants à l'atelier de formation

acteurs de la société civile sont désormais systématiquement invités à prendre des initiatives pour influencer positivement l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques tout en veillant sur le respect des engagements pris aux niveaux national et local.

Au Bénin, les dispositions juridiques offrent la possibilité à tout citoyen et/ou association de faire du contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques. Il s'agit de: (i) la loi du 1er juillet 1901 ; (ii) la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la république du Bénin, (iii) de la charte africaine des droits de l'homme ratifiée par le Bénin le 20 janvier 1986 et qui fait partie intégrante de la présente Constitution et du Droit béninois ; et (iv) de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Ainsi, les populations sont invitées à participer activement à la définition, l'élaboration, l'exécution et le suivi-évaluation des Programmes d'Investissement Publics (PIP), des Plans de Développement

Communal (PDC). Cependant, force est de constater que le niveau de participation des populations n'est souvent pas très efficace en ce qui concerne leur implication effective dans le processus d'élaboration des politiques, la demande de reddition de compte à l'Etat et aux structures déconcentrées, et le suivi-évaluation.

Le rôle de veille citoyenne de la société civile devient d'autant plus important que les acteurs de la société civile sont désormais systématiquement invités à prendre des initiatives pour influencer positivement l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques tout en veillant sur le respect des engagements pris aux niveaux national et local.

Une initiative de sauvegarde de la lagune côtière

La dégradation continue des ressources écologiques des villages ayant en partage la lagune côtière et la diminution des produits halieutiques a suscité l'initiative de la restauration des ressources à travers diverses activités conduites par l'Association Béninoise des Professionnels en Evaluation Environnementale (ABPEE). D'un coût global de 38 876 \$US, ce microprojet est en cours d'exécution depuis janvier 2008 grâce à l'appui du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/ FEM) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il participe à l'amélioration de la technique de production et de ramassage d'huître.

Plusieurs activités environnementales sont mises en œuvre par cette organisation non gouvernementale : formation, dépollution et rempoissement de la lagune, reboisement de la berge, octroi de micro crédits aux femmes.

Ainsi, plus de 150 femmes des villages de Agouin, Ahouandji, Agbanzin-Kpota et Avlékété de la commune de Ouidah au Bénin ont été formées à la pratique des radeaux, une technique de pêche d'huîtres, qui limite l'utilisation du bois de la mangrove.



Un groupe de femmes portant un radeau confectionné

En effet, la production totale annuelle de poissons sur la lagune côtière est en constante diminution. D'après les statistiques de la Direction des pêches, elle est passée de 2163,62 tonnes en 1993 à 532,43 tonnes en 1999. Dans le souci de rempoissonner la lagune et de protéger le « Vodounto » (la lagune de la divinité) du pillage de ses réserves de poissons, l'association a eu une rencontre d'échanges sur le problème avec les acteurs concernés. Elle a installé huit (8) « avlékétéтин » ou frayères communautaires de reproduction de poissons de 2826 m² de surface dans les villages précités en plus du village de Togbin dans la commune d'Abomey Calavi.

Par ailleurs, l'état des lieux réalisé par le programme Route de l'Eau au profit du Conseil Intercommunal d'Ecodéveloppement (CIED, 2009) a révélé la pollution des eaux par des éléments chimiques azotés et phosphatés (NH₄, NO₃, P₀₄) provenant



Un pêcheur en train de poser sur la lagune un radeau

en grande partie des engrais chimiques agricoles.

Pour limiter la pollution par les engrais chimiques, il est conseillé aux producteurs l'utilisation de l'urine humaine en substitution aux engrais chimiques selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Par ailleurs, des microcrédits à intérêt annuel de 2% ont été octroyés à titre d'essai à 24 femmes productrices de tomate, membres du groupement coopératif YEMALIN. Un appui matériel (bassine, coupe-coupe, paire de gants et de fiente de volaille) leur est également apporté pour mener à bien leurs activités agricoles.

Après quatre mois de pratique de la nouvelle technologie, dame Kindozandji Adovè raconte: « la production d'huîtres à la suite de la formation et des exercices pratiques me permet de mieux gérer mon temps, d'améliorer mon état de santé et de mieux venir à la rescousse de mon époux quant à l'alimentation du ménage et la scolarisation des enfants. ». Elle ajoute: " J'ai trois filles. Seulement l'une d'entre elles allait à l'école. J'ai pu scolariser les deux dernières en 2009 grâce à la recette issue de la vente des huîtres qui s'est élevée cette année à deux cents vingt cinq mille francs (225 000) FCFA pour deux (02) radeaux confectionnés en utilisant une partie du crédit d'un montant de 30 000 FCFA octroyé par le projet."

Des activités de reboisement des berges avec la plantation de 1500 pieds d'eucalyptus permet d'une part de freiner le charriage du sable des berges vers la lagune en vue d'améliorer la navigabilité sur cette dernière et d'autre part, de fournir des bois d'œuvre et de feu aux populations.

L'implication des autorités locales a favorisé la mobilisation des populations autour du projet. Ainsi, 17 propriétaires terriens ont volontairement mis à disposition leurs champs en bordure de la lagune pour y planter les eucalyptus dans un milieu où les terres cultivables sont très insuffisantes.

La jeunesse béninoise mobilisée pour la paix et le développement



Vue des chefs d'agences et de quelques responsables de la société civile marchant pour la paix

« **La paix est une denrée précieuse; il faut la nourrir, l'entretenir, la protéger** », c'est l'une des exhortations de Ban Ki-moon, dans son message publié à l'occasion de la journée internationale de paix (JIP), le 21 septembre 2010. Le Bénin n'est pas resté en marge de cette célébration.

L'événement a été marqué par une double caravane à travers la ville de Cotonou. Se basant sur le thème de la journée, « Jeunesse pour la paix et le développement », les jeunes gens et jeunes filles, élèves, étudiants, se sont mobilisés massivement pour manifester leur détermination en vue de la sauvegarde de la paix au Bénin.

« *Pour une jeunesse éprise de paix et de développement, bannissons la haine, acceptons nos différences, pacifions nos familles* », c'est l'un des messages de paix inscrits sur des pancartes et banderoles brandis par des centaines de jeunes gens et jeunes filles.

Au début des manifestations, le Dr Souleymane Diallo, Représentant Résident de l'UNICEF, assurant l'intérim du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, a fait la lecture du message du Secrétaire Général des Nations Unies à l'assistance.

L'une des particularités de la célébration de cette année a été l'implication de l'armée, avec la fanfare de l'armée de terre démontrant ainsi son engagement pour la préservation de la paix au Bénin.

Après avoir fait le tour de la ville, la double caravane s'est ébranlée vers le palais des congrès, où l'hymne national a été chanté, comme pour rappeler aux uns et autres le respect de la patrie. Il s'en est suivi le mot de remerciement de M. Moïse Mensah, Haut Commissaire à la Gouvernance Concertée et Président du Comité national d'organisation de la JIP.

Plusieurs autres manifestations sont prévues les jours prochains: organisation de causerie débat sur les campus universitaires d'Abomey Calavi et de Parakou sur le thème « Jeunesse pour la paix et le développement », match de football entre les parlementaires et diffusion de

messages de sensibilisation et de paix à travers les médias. Il convient de signaler que l'alerte pour la paix déclenchée à



Le Coordonnateur Résident par intérim (au centre), délivrant le message du Secrétaire Général des Nations Unies

travers la célébration de cette journée intervient à six mois des prochaines élections présidentielles, dans un climat politique tendu, caractérisé par des violences verbales, des actes qui risquent de fragiliser le climat de paix.

Des arrivées

L'équipe du PNUD Bénin s'est élargie avec l'arrivée de trois Volontaires des Nations Unies (National et international) et d'un fonctionnaire local. Nous leur souhaitons la bienvenue, une bonne intégration dans la grande famille et surtout beaucoup d'épanouissements personnel et professionnel!

Herman Noppen
(Belgique),
Spécialiste
en Crises et
Catastrophes à
la Coordination
du SNU depuis
août 2010



Issa Maman-Sani
(Benin), Spécialiste
en gestion de
l'environnement,
il est depuis
juillet 2010 Team
Leader de l'Unité
Environnement



Valérie Tossa
(Benin), Juriste
de formation,
elle a rejoint
l'Unité
Gouvernance
en juillet
2010.



**Abdallahi Cheick
Brahim** (Mauritanie)
appuie le Bureau au
niveau des Opérations
depuis juillet 2010

Un départ

Equipe de rédaction

Directrice de publication
Nardos Bekele-Thomas

**Coordonnateur de la rédaction
& concepteur graphique**
Elsie Assogba

Rédacteurs
Ibouraima Yankpe
Iris Macculi
Hermance Ekpodessi
Mathieu Houinato
Elsie Assogba

Lecteur-Correcteur
Constant Houndénou

Diffusion
Seraphine Johnson

Lot III Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Erick Abiassi, précédemment Expert du FIDA, puis Chargé de Programme au sein de l'Unité Réduction de la Pauvreté a quitté le PNUD pour la Banque Mondiale, où il exerce depuis début août 2010, en qualité de Senior Agricultural Economist en charge du Bénin et du Togo.

Membre actif du comité de rédaction de TANDEM, il s'appliquait à lire avec des yeux de lynx et à corriger la maquette de notre bulletin d'information.

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.



HOMMAGE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGRES BENINOIS A FAWUNDU

*Au nom du Gouvernement et en mon nom
personnel,
Aux membres de la famille biologique de
l'illustre défunt,
Mais aussi à la grande famille des Nations
Unies,
mes condoléances les plus émues et ma
profonde compassion.
Que son âme repose en paix!*

SEM Jean-Marie EHUZU



Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.